

La revue électronique de sciences Humaines et sociales : Elements pour une définition

Viviane COUZINET

Maître de conférences de Sciences de l'information et de la communication
Chercheur au LERASS
Responsable de l'équipe de recherche MICS Université Paul Sabatier-IUT
115 route de Narbonne 31077 Toulouse France

Proposer ici, une définition de la revue scientifique électronique de Sciences humaines et sociales serait une entreprise ambitieuse, voire périlleuse. Il est, en effet, trop tôt pour tracer des contours stables d'un objet encore naissant. Toutefois, et précisément parce qu'il s'agit d'un objet en devenir, faire le point sur ce que l'on en dit et sur ce qu'il est nous a paru être indispensable avant d'aborder les travaux du cinquième séminaire de l'équipe de recherche ICC (Information communication entre chercheurs) du LERASS (Laboratoire d'études et de recherches en sciences sociales).

Aussi, notre propos se contentera-t-il de rassembler ce qui peut contribuer à une définition, ou au mieux à cerner, ce que l'on nomme actuellement "revue scientifique électronique" de Sciences humaines et sociales. Cet article reprend, avec quelques mises à jour, une contribution publiée sous le même titre dans les actes du séminaire 1997^[1].

Quels changements la généralisation de l'utilisation du réseau Internet dans les activités de recherche apporte-t-elle à la notion de revue scientifique ? S'interroger sur ces changements implique d'établir des comparaisons entre deux états différents, c'est ainsi qu'après un retour sur la définition de la revue et de l'article, nous examinerons les transformations en cours.

1. DES REVUES SCIENTIFIQUES

1.1. Revues scientifiques : de quoi s'agit-il?

La revue de sciences sociales et humaines a fait l'objet des premiers travaux du séminaire de recherche "*communication et information scientifiques entre spécialistes*"^[2]. Robert BOURE (1993) qui s'est plus particulièrement attaché à la définition de la revue a établi une série de critères permettant de qualifier de scientifique une revue qui les comporterait, le degré de scientificité étant proportionnel au nombre de critères présents. Il a isolé :

- celui de la fonction de la revue : elle a en charge la diffusion des résultats des recherches ainsi que des conditions de leur obtention,

- celui du contenu, impliqué par le précédent : la revue publie des travaux scientifiques c'est à dire un travail exprimant une "*ambition cognitive ou interprétative du réel en se référant à un appareil théorique et méthodologique valide*" ou "*la logique d'investigation l'emporte toujours sur celle de l'exposition*" et qui "*s'inscrit dans le champ scientifique et institutionnel d'une ou de plusieurs disciplines académiques*", Ces contenus ont une relation étroite avec les auteurs : ce sont des chercheurs qui écrivent pour d'autres

chercheurs. A la fois *'opportunité pour publier'* et *'mine pour s'informer'* (BOURE R., 1993) la revue est en quelque sorte le passage obligé pour le chercheur, lieu du débat scientifique, preuve d'une activité de recherche soutenue et source d'information sur les recherches en cours ou récentes.

- celui de la spécificité de sa production et de distribution : assumée par des chercheurs non qualifiés dans les métiers du livre ou de l'édition, cette activité de production et de diffusion ne peut se développer sans le soutien financier de grands établissements de recherche [3] ou d'organisations administratives [4].

- enfin, le processus d'acceptation des articles pour publication en font une source d'information fiable. Soumis à la lecture critique de chercheurs reconnus dans leur champ scientifique, ils paraissent sous leur forme définitive, après avoir été modifiés ou amendés, dans une version ainsi validée.

A ces divers critères énoncés par Robert BOURE, on peut ajouter celui d'être indexée régulièrement dans les grandes banques de données scientifiques nationales ou étrangères. Par exemple, en France, le fait, pour une revue, d'être indexée dans les banques Pascal ou Francis [5] de l'Institut national de information scientifique et technique (INIST) lui donne une visibilité nationale auprès de la "communauté scientifique". La nécessité pour le chercheur d'échanger des travaux avec des collègues, de prendre en compte les résultats antérieurs produits dans son domaine et de s'inscrire dans un réseau de relations rend cette "mise en visibilité" particulièrement importante.

Les frontières nationales de la recherche scientifique étant plus que jamais poreuses du fait de l'utilisation du réseau Internet pour des débats, des recherches documentaires ou la diffusion des connaissances produites, la prise en compte de la dimension internationale est, désormais, un critère supplémentaire pour qualifier une revue de scientifique.

1.2. Revue scientifique et dimension internationale

La dimension internationale constitue un critère supplémentaire parmi ceux évoqués précédemment, car, sauf volonté de créer dès le départ une revue internationale, le passage à l'international, constitue pour les revues de laboratoire, une étape sinon de maturité du moins de "jeunesse avancée". Obtenir la participation dans un comité scientifique ou dans un comité de lecture, de chercheurs reconnus soit au niveau international, soit dans un pays étranger, implique des moyens financiers plus importants et/ou des modes de fonctionnement plus complexes que pour une revue strictement nationale, malgré l'utilisation des technologies pour communiquer. Il semble, en effet, peu efficient de faire figurer dans ces comités des personnes qui ne se sont jamais rencontrées. Pour ces revues, passer au niveau international peut être considéré comme le signe du niveau de reconnaissance acquis.

Les revues à comité de lecture international jouissent d'un prestige certain, notamment auprès des instances d'évaluation des chercheurs. Les publications dans ces revues bénéficient d'une plus grande considération par les pairs car elles contribuent à donner une audience plus large aux résultats produits et donc à les soumettre plus largement au débat.

Outre la présence de chercheurs étrangers, parmi les membres du comité scientifique ou du comité de lecture, Martha Alicia PEREZ GOMEZ (1994), chercheur en Sciences de l'information à l'université d'Antioche (Colombie) énonce neuf facteurs qui contribuent à faire qu'une revue est internationale :

- la circulation, c'est à dire la vente, l'échange, les dons de numéros isolés dans divers pays ;

- la diffusion auprès de divers services d'information qui insèrent les articles dans des banques de données accessibles nationalement ou internationalement, dans des index et des revues secondaires, des répertoires, des inventaires, des bibliographies de publications en série nationales ou internationales. Les catalogues de distributeurs et agences d'abonnement sont aussi un moyen de se faire connaître ;
- la variété des origines nationales des auteurs ;
- la langue des textes, la présence d'articles ou de résumés en anglais et dans une autre langue que celle du pays d'origine ;
- la fréquence de citation par des chercheurs, dans divers pays, des travaux publiés ; En effet le prestige international atteint, il peut être vérifié par la mention constante dans des publications internationales ou étrangères ;
- la promotion et la publicité dans des congrès internationaux ;
- le tirage, s' il est souvent faible - le lectorat des revues scientifiques étant limité aux pairs de la discipline - doit être suffisant pour assurer sa diffusion à l'étranger;
- la périodicité et la validité : la régularité de la publication et l'ancienneté du titre sont un facteur clé pour l'intégration d'une revue dans une banque de données ;

A ces critères, l'auteur en ajoute un dernier, qui a lui seul, donne une audience et une couverture internationale, celui d'être édité dans un pays autre que celui d'origine.

On le voit donc, la reconnaissance d'une revue comme revue scientifique est constituée d'un ensemble de critères, rarement tous présents à la fois, fondés sur la volonté de mettre en visibilité, par leur diffusion la plus large possible, des connaissances construites et validées, auprès d'une communauté de pairs, pairs qui contribuent à la progression de la carrière de l'auteur de ces connaissances nouvelles. Celles-ci sont présentées dans un écrit qui revêt une forme bien particulière : l'article scientifique.

2. DES ARTICLES SUR LA TOILE

Il ne s'agit pas ici de répondre de manière exhaustive à la question qu'est-ce-qu'un article scientifique ? comme pour les revues tracer une frontière entre scientifique ou non scientifique est une entreprise délicate, mais qui doit être tentée. Nous pouvons rassembler, comme précédemment, des caractéristiques propres à ce type d'écrit et les comparer avec celles présentes sur le réseau Internet.

2. 1. Des articles scientifique sur le papier : un système clos.

Les publications scientifiques ont fait l'objet de plusieurs normes françaises. L'article est plus particulièrement concerné par trois d'entre elles qui se préoccupent respectivement de sa présentation (NF Z 41-003) de son résumé (NF Z 44-004) et de ses références bibliographiques (NF Z 44-005) [6].

On pourrait penser que ces normes, utilisées dans les sciences dites dures, ne s'appliquent pas aux articles de sciences humaines et sociales. Pourtant, les protocoles de rédaction de revues du champ des Sciences de l'information (*Revista española de documentación científica, Journal of the american society for information science...*) invitent à soumettre des propositions d'articles présentés suivant un schéma strict correspondant à celui décrit par la norme française [7].

La norme de présentation s'applique aux "*articles scientifiques ou techniques originaux à base théorique ou expérimentale*" et peut être étendue, pour ce qui concerne la rédaction, aux "*articles de synthèse ou de mise au point sur l'état d'une question*". On peut donc considérer qu'il s'agit d'une définition de base de l'article, du moins sur le plan formel. Celui-ci est, alors, un écrit comportant des éléments de paratexte auctorial : un nom d'auteur accompagné de son lieu d'exercice et de son adresse, d'un résumé, de mots clés ou de descripteurs suivant le cas, de notes en bas de page, de références bibliographiques.

Le corps des "*mémoires originaux*" et "*exposés de mise au point*" n'ont pas de plan type mais celui-ci doit être apparent. Les articles originaux, quant à eux, comprennent une introduction, un descriptif des matériels et méthodes utilisés, une présentation des résultats (sous forme de tableaux, schémas, graphiques, annexes...) suivis de commentaires et une conclusion. Pour préciser encore le sens attribué à "*article original*", notons que celui-ci donne dans son introduction l'origine, l'objet et le but du travail, qu'il le situe par rapport aux travaux effectués dans le même domaine et qu'il précise les hypothèses retenues.

Cette organisation formelle revêt une importance particulière car de nombreuses études dans divers pays, tout particulièrement depuis 1971, rapportées par Emilio DELGADO LOPEZ-COZAR (1997), montrent que l'incidence de la non application de ces normes n'est pas sans effet sur la diffusion des connaissances au moyen des banques de données^[8].

Il est possible de compléter cette trame donnée par la norme, par des travaux de chercheurs de Sciences de l'information et de la communication.

Joëlle DEVILLARD (1992) par exemple, précise que les textes ont une longueur qui se situe aux alentours de la trentaine de pages. Mais signalons toutefois que ceci varie en fonction du format de la revue et de sa discipline d'appartenance^[9]. De façon générale cette longueur tend à diminuer nettement. En effet, de plus en plus, les comités de rédaction limitent le nombre de caractères ou le nombre de mots. La quinzaine de pages pour une revue de format standard (15 x 23) devient un maximum^[10].

Robert BOURE ajoute que les articles présentent la caractéristique d'avoir un appareil technique important fait de notes et de références bibliographiques^[11]. Le contenu exprime une "*ambition cognitive cognitive ou interprétative du réel*", comme nous l'avons mentionné précédemment, s'inscrit dans le champ scientifique et institutionnel d'une ou plusieurs disciplines académiques et produit des résultats (R. BOURE, 1993). Il s'agit donc d'une "communication scientifique" dans le sens donné par Jean MEYRIAT (1980) communication ayant pour nature de "*transmettre des connaissances durablement utiles à celui qui les reçoit en accroissant sa capacité de résoudre des problèmes grâce à un savoir constitué à cet effet*".

Ainsi les articles publiés dans des revues sur support papier sont fixés une fois pour toutes, stabilisés par l'impression. Même s'ils sont liés à d'autres écrits, par les références bibliographiques qui les accompagnent, ils se présentent comme une entité close pour laquelle toute adjonction de commentaires, critiques ou réponses nécessite la création d'un autre article^[12]. Retrouve-t-on sur le réseau les articles tels qu'ils se présentent dans les revues imprimées?

2. 2. Des articles sur le réseau : un système ouvert

Tout d'abord, il faut préciser que, d'une part, la littérature sur le sujet a plutôt un caractère spéculatif, parfois même prescriptif ou contradictoire (LANGSCHIED L., 1991) et que, d'autre part, les

revues électroniques de Sciences humaines et sociales ont peu fait l'objet d'écrits, la place la plus importante étant réservée aux sciences "dures" notamment à la physique et aux mathématiques.

La chaîne de production de l'article publié dans une revue papier passe, nous l'avons dit, par une série de filtres (comité de rédaction, évaluateurs). L'augmentation du nombre de travaux de recherche due à *"l'expansion démographique, au développement de l'enseignement supérieur, à l'arrivée de nouveaux pays dans la compétition"* (ZINN-JUSTIN J., 1996)^[13], mais aussi à la généralisation de l'utilisation de l'ordinateur et à la nécessité de publier, provoque un encombrement des comités de rédaction et une saturation des évaluateurs. Ceci a pour effet d'allonger les délais de parution, ils peuvent varier de quelques mois à deux ans.

Face à cela se sont créées des "bases" de prépublications. Ces banques d'articles non validés sont ouvertes à la diffusion. L'interaction évaluateur-auteur est élargie à l'ensemble de la communauté d'un champ disciplinaire donné ou de plusieurs. Commentaires, critiques, débats, suggestions peuvent être pris en compte et donner lieu à des révisions des contenus (CHARTRON G., 1995). Il arrive d'ailleurs, que certains articles soient diffusés sur des listes de discussion avant d'être proposés à la publication.

De ce fait, la taille de l'article peut ne plus correspondre à ce qu'elle est sur support papier (POUZET V., 1995). La diffusion sur le réseau permet, en effet, si c'est nécessaire d'ajouter des annexes volumineuses, les débats auxquels le texte a donné lieu, des relevés d'expériences, etc. L'article deviendrait donc un écrit composite (LE CROSNIER H., 1995) et ce d'autant plus qu'on pourra lui ajouter de l'image, du son...

Autre ouverture enfin, les notes, la bibliographie, les citations, par le jeu des liens hypertextes conduisent au contenu des informations citées. L'article n'est plus limité à l'espace clos de la page^[14], il est ouvert sur les autres documents auxquels il se réfère, comme le montre Caroline COURBIERES (1997). Ceci, n'est d'ailleurs pas sans conséquences. La "navigation" de texte en texte est un des éléments provoquant la sensation de "noyade" rapportée par les utilisateurs néophytes que sont les doctorants interrogés sur leurs usages de la revue scientifique électronique (BOUZON A., COUZINET V., NORMAND R., 1997 et COUZINET V., BOUZON A., 1997).

L'article devient l'unité documentaire de base (LE CROSNIER H., 1995 et CHARTRON G., 1996), ce qui amplifie le phénomène rencontré dans les services de documentation de laboratoires, grands consommateurs de tiré-à-part dans un premier temps puis de photocopies demandées aux auteurs dans un deuxième temps, au détriment de la revue. D'ailleurs l'article peut ne pas être publié sous le titre commun d'une revue ou d'une institution (RENZETTI F., TÉTU J.-F., 1995). Dans ce contexte que devient la revue scientifique?

3. DES REVUES SCIENTIFIQUES ELECTRONIQUES

3.1. Qu'est ce qu'une revue scientifique électronique ?

Si 60% des revues électroniques viennent des Sciences humaines et sociales (CHARTRON G., 1996) la notion de revue scientifique électronique est encore floue. Pour Linda LANGSCHIED (1991) le point de départ du débat sur le statut de la revue électronique vient du traité de F. W. LANCASTER, publié en 1978, intitulé *"vers un système d'information sans papier"*^[15]. Presque vingt ans plus tard, la croissance de l'information électronique n'a pas atteint le niveau escompté. Les obstacles rencontrés, parmi lesquels celui de la légitimité des revues savantes (GUÉDON J.C. 1995) ont ralenti le mouvement

prévu.

En fait, de nombreuses questions restent en suspens et tout particulièrement celle d'un accord sur le sens de revue électronique. Pour Linda LANGSCHIED il s'agit d'une revue disponible uniquement électroniquement. José Manuel BARRUECO CRUZ et al. (1996) préconisent qu'elle soit "*un ensemble d'articles ordonnés formalisés et publiés sous la responsabilité d'une institution scientifique ou technique à travers des réseaux téléinformatiques*". C'est le fait d'être "*publiés*" et diffusés sous la responsabilité d'une institution qui donne sa valeur à la revue. De manière générale, les revues électroniques de Sciences humaines et sociales diffusées sur le réseau proviennent en majorité des universités. Celles portant sur les Lettres et les Arts sont les plus nombreuses (VILLALON PANZANO J., AGUILLO CAÑO I. F., 1998). On rencontre également des revues imprimées doublées d'une version électronique - dans une recherche menée par J. VILLALON PANZANO et I.F. AGUILLO CAÑO (1998) elles représentent 63% de la production mondiale - et des revues imprimées accompagnées d'informations sur le Web. C'est le cas par exemple, de la *Revue noire*, citée par Gérard RÉGIMBEAU (1997).

Un autre obstacle à la définition de la revue scientifique électronique, est celui de l'instabilité de l'article. Si le réseau Internet est une voie ouverte à la diffusion, il l'est aussi à la modification des textes : corrections, amendements, annulations, sont possibles comme autant de brouillons où relecture, recul, prise en compte de données nouvelles font la vie d'un écrit avant qu'il ne soit proposé à une revue. Par la suite, de nouvelles transformations sont attendues du fait de l'interaction auteur-rédacteur des revues-évaluateurs de l'article. L'article de la revue papier, quant à lui, passe par trois états : celui de brouillon, puis celui d'article proposé, enfin l'état d'article publié, définitivement accepté par la revue à laquelle il a été adressé. Sur le réseau Internet ces divers états sont possibles. Comment à l'heure actuelle les différencier ? C'est à la question que pose Jean ZINN-JUSTIN (1996) pour les articles de physique mais qui est tout à fait transposable aux articles de sciences humaines et sociales. La forme définitive doit pouvoir être repérée par les lecteurs qui voudraient y faire référence et par les évaluateurs de la carrière du chercheur.

Une ambiguïté supplémentaire se fait jour dans la littérature française sur le sujet. L'utilisation en français de la dénomination "journal", empruntée à l'anglais, désigne suivant les auteurs des publications différentes. Michaël E. STOLLER (1992) désigne par "*electronic journal*" douze périodiques électroniques qu'il présente. Il s'agit indifféremment de conférences électroniques accompagnées d'articles, de lettres d'information, de prépublication, de revues académiques, de magazines existant soit uniquement sous version électronique, soit associant version électronique et version papier^[16]. L. LANGSCHIED (1991) signale qu'il s'agit surtout, dans les années 90, de lettres et de répertoires. Il existe pourtant une différence notable entre ces diverses formes de publication. Les "lettres d'information" par exemple, rendent compte de la vie associative ou lorsqu'elles ont un contenu scientifique proviennent de conférences électroniques modérées et sont largement ouvertes aux auteurs (RENZETTI F., TÉTU J.-F., 1995) contrairement aux revues académiques.

Il semble donc, que le vocable "journal" soit pour certains auteurs au moins, la traduction anglaise du terme français "périodique". De ce fait lorsque le mot journal est utilisé en français que désigne-t-il exactement? faute de précision de sens, donnée par l'auteur, la part, sur le réseau, revenant réellement à la revue scientifique telle que nous l'avons définie précédemment est difficile à percevoir.

3. 2. Fiabilité et priorité des connaissances transmises

Le contenu des articles non encore stables, tels qu'ils sont diffusés dans les banques de prépublication, dans des lettres ou des forums électroniques pose le problème de la fiabilité des

informations qu'il véhiculent. En effet, ce qui est retenu à un moment peut être changé dans le moment qui suit. Si la revue papier est porteuse d'articles dont les résultats, après publication, peuvent être remis en cause par d'autres articles, l'évolution des connaissances par paliers qu'elle produisait, peut être transformée sur le réseau par des connaissances dont la fugacité ne permet pas le recul nécessaire à la maturation, la confrontation, la vérification, la réfutation des résultats. Cette possibilité de changements rapides, nécessite une série de contrôles permettant de garantir les informations (LE CROSNIER, 1995). C'est le rôle qui est assigné par José Manuel BARRUECO CRUZ et al. (1996) aux institutions scientifiques.

Usage de la revue électronique ne veut pas encore dire lecture approfondie des pages écran. H. LE CROSNIER pense que pour les chercheurs actuels, la lecture électronique est un mythe. La lecture effectuée est superficielle, elle permet de sélectionner un article qui sera imprimé localement et sur lequel l'utilisateur appliquera des savoir faire qui lui sont familiers : prise de notes, surlignage de passages qu'il juge importants, fiche de lecture, annotation, le tout manuellement. L'impression des résultats permet de fixer sur le papier un article peut-être provisoirement sur la toile, car les sites naissent et meurent rapidement sur le réseau, l'accessibilité gratuite hier ne l'est plus aujourd'hui. La fiabilité relative en la pérennité des sources de la "bibliothèque sans murs" (Mc MILLAN G. et al.,1991) renforce les anciennes habitudes.

Enfin, la publication dans une revue papier confère au chercheur une "priorité" sur les résultats énoncés, et les situe dans le temps. Or on sait combien, par les intérêts économiques, scientifiques ou institutionnels qui sont en jeu, que la reconnaissance de la priorité peut être importante pour un laboratoire. Reconnaissance de la priorité entre les auteurs et assentiment des pairs sur une recherche sont pour la "communauté scientifique" brésilienne de Sciences de l'information, comme le rapporte Estera MUSZKAT MENEZES (1997) et pour Suzana PINHEIRO MACHADO MUELLER (1994), tout particulièrement, bien plus importants pour le chercheur que l'accès permanent à l'information.

CONCLUSION

Nous pouvons donc, dire que les études françaises et étrangères permettent de mettre à jour quelques composantes de ce nouveau media de diffusion de la science qu'est la revue électronique, mais ces études, mis à part quelques travaux de recherche sur le sujet, sont plutôt d'ordre spéculatif. Si la revue scientifique de Sciences humaines et sociales imprimée fait l'objet d'éléments de définition stables, même s'ils n'ont pas été, à ce jour, tous explorés, ce qu'est une revue scientifique électronique n'est pas encore définissable.

Nous sommes en présence d'un moment de l'histoire de la revue scientifique, d'une phase transitoire, marquée par la coexistence, voire la superposition, de deux systèmes où le fonctionnement de la mise en visibilité de la production des connaissances et celui de la chaîne de l'édition scientifique sont à réinventer.

REFERENCES

1. BARRUECO CRUZ José Manuel, GARCIA TESTAL Cristina, JOSE GIMENO Maria. (1996). Una aproximación a las revistas científicas en formato electrónico. *Revista española de documentación científica*, vol. 19, n°3, p. 304-313

2. BOURE Robert (1993). Le territoire incertain des revues scientifiques.. *Réseaux*, n°58, mars, avril, p. 93-105.
3. BOUZON Arlette, COUZINET Viviane, NORMAND Raoul (1997). Usages des revues électroniques par les doctorants : premières approches. In *Revue électronique de sciences humaines et sociales*, actes du séminaire annuel, vol 5. Toulouse : Université Paul Sabatier-LERASS, p. 69-81. (à paraître dans les *Cahiers de la documentation-Bladen voor de documentatie*, Bruxelles)
4. CHARTRON Ghislaine(1996). La presse périodique scientifique sur les réseaux.. Solaris 03. <<http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d03/3chartron.html>.
5. COURBIERES Caroline (1997). Nature et fonction de l'hypertexte dans les revues électroniques sur le Web : quand la structure fait signe. In *Revue électronique de sciences humaines et sociales*, actes du séminaire annuel, vol 5. Toulouse : Université Paul Sabatier-LERASS, p. 20-33.
6. COUZINET Viviane, BOUZON Arlette (1997). Usages et représentations de la revue scientifique électronique chez les doctorants. In *Cap a la societat digital : un món en contínua transformació*, 6 èmes journées catalanes de documentation, 23-25 octobre. Barcelone : Socadi, Cobdc, p. 391-403.
7. DELGADO LOPEZ-COZAR Emilio(1997). Evaluación y aplicación de las normas de presentación de publicaciones periodicas : revisión bibliografica. *Revista española de documentación científica*, vol. 20, n°1, p. 39-51.
8. DEVILLARD Joëlle (1992). Un objet fluctuant : l'article en sciences humaines et sociales . In La revue de sciences sociales et humaines actes du séminaire la communication et l'information scientifique entre spécialistes 1991-1992. Toulouse : LERASS. Volume 1, p. 17-26.
9. DUSSERT Eric, MAIGNIEN Yannick,WAGNEUR Jean-Didier (1997). Revues et hypertexte. La Revue des revues, n° 22, p. 3-16.
10. GUEDON Jean-Claude (1995). La revue électronique de recherche, lieu de convergence entre bibliothèques et presses universitaires. In *La communication de l'Information scientifique et technique dans l'enseignement supérieur et la recherche : l'effet Renater/Internet*, Maison des Sciences de l'homme, Université de Bordeaux III, 16 -18 mars 1995.
11. LANGSCHIED Linda (1991). The shanging shape of the electronic journal. *Serials Review*, automne, p.7-14.
12. LE CROSNIER Hervé (1995). Les journaux scientifiques électroniques ou la communication de la science à l'heure du réseau mondial. In *La communication de l'Information scientifique et technique dans l'enseignement supérieur et la recherche : l'effet Renater/Internet*, Maison des Sciences de l'homme, Université de Bordeaux III, 16 -18 mars 1995.
13. Mc MILLAN Gail, GRAIGHEAD Laura M., DOUGHERTY William C., KNAWNACKI Bill, METZ Paul, LICHFIELD Charles (1991). Electronic journals : considerations for the present and the future. *Serials Review*, hiver, p.77-86.
14. MEYRIAT Jean (1980). Les obstacles à la communication scientifique. In *Les obstacles à l'information, congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication*, Bordeaux 22-24 mai 1980 . Talence : LASIC, 1981, p. 13-29.

15. MUSZKAT MENEZES Estera (1997). De l'intérêt des revues brésiliennes de Sciences de l'information pour la revue électronique. In *Revue électronique de sciences humaines et sociales*, actes du séminaire annuel, vol 5. Toulouse : Université Paul Sabatier-LERASS, p. 51-67.
16. PEREZ GOMEZ Martha Alicia (1994). Las revistas y la productividad académica y científica. *Revista interamericana de bibliotecología*, vol. 17, n°1, janvier-juin ,p. 29-39.
17. PINHEIRO MACHADO MUELLER Suzana (1994). O impacto das tecnologias de informação na geração do artigo científico : tópicos para estudo. *Ciência da informação*, vol. 23, n°3, p. 309-317.
18. POUZET Vivette (1995). Le temps des revues sur Internet. *La Revue des revues*, n°19, p.3-26.
19. RÉGIMBEAU Gérard (1997). Revues d'art contemporain sur le Web : de l'insert à la revue électronique. In *Revue électronique de sciences humaines et sociales*, actes du séminaire annuel, vol 5. Toulouse : Université Paul Sabatier-LERASS, p. 35-49. (à paraître dans la *Revue des revues*).
20. RENZETTI Françoise, TÉTU Jean -François (1995). Schéma d'organisation de la presse périodique électronique accessible sur l'Internet : cas des Mathématiques et de l'informatique. In *La communication de l'Information scientifique et technique dans l'enseignement supérieur et la recherche : l'effet Renater/Internet*, Maison des Sciences de l'homme, Université de Bordeaux III, 16 -18 mars 1995.
21. STOLLER Michaël E. (1992). Electronic journals in the Humanities : a survey and critique. *Library trends*, vol. 40, n°4, printemps, p. 647-666.
22. VILLALON PANZANO J., AGUILLO CAÑO I. F., (1998). Revistas electronicas en ciencias sociales y humanidades. *Revista española de documentación científica*, vol. 21, n°3, p.303-316.
23. ZINN-JUSTIN Jean (1996). L'influence des nouveaux outils informatiques sur la publication des travaux en physique. *Terminal* p. 259-266.

[1] *Revue électronique de sciences humaines et sociales*, actes du séminaire annuel, vol 5. Toulouse : Université Paul Sabatier-LERASS, 1997. 81 p.

[2] Ce premier séminaire portant sur la revue scientifique a été animé par Robert Boure en 1991-1992.

[3] Il s'agit de subventions attribuées par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

[4] Il s'agit de subventions attribuées, par exemple, par le Centre national des Lettres (Ministère de la culture)

[5] Pascal recense les articles des revues de sciences dites "dures" et de Sciences de l'information, Francis recense les articles de revues de Sciences humaines et sociales.

[6] Il s'agit des normes : NF Z 41-003 . Présentation des articles de périodiques. Norme française homologuée, janvier 1974 ; NF Z 44-004. Recommandations aux auteurs des articles scientifiques et techniques pour la rédaction des résumés. Norme française homologuée, décembre 1984.; NF Z 44-005. Références bibliographiques : contenu, forme et structure. Norme française reproduisant intégralement la norme ISO 690-1987, décembre 1987.

[7] D'ailleurs l'ensemble des normes consacrées aux articles reprennent partiellement ou intégralement les normes de l'International standardization organisation (ISO)

[8] L'adoption de cette présentation facilite l'indexation des articles et donc leur signalement dans les banques de données.

[9] J. Devillard au sein de l'équipe ICC s'intéresse plus particulièrement aux revues de Sciences économiques.

[10] En Sciences de l'information par exemple, que ce soit pour la *Revista española de documentación científica* ou le *Canadian journal of information science*, le nombre de mots composant un article est limité. Le *Journal of the American society for information science*, quant à lui réduit le format des tableaux ce qui diminue considérablement leur lisibilité.

[11] Les deux pouvant d'ailleurs se superposer. Les notes, en particulier, dans les revues françaises, sont souvent constituées de références bibliographiques contrairement à ce que prévoit la norme NF Z 41 003

[12] C'est ainsi que s'alimente le débat scientifique et que dans la presse fonctionne le droit de réponse.

[13] L'auteur s'intéresse à la physique, mais nous pensons que ceci peut aussi être appliqué aux Sciences humaines et sociales.

[14] L'expérience développée par la Bibliothèque Nationale et l'IMEC sur la collection de la *Revue de synthèse* montre ce passage d'un espace clos à un espace ouvert. (Dussert, Maignien, Wagneur, 1997)

[15] LANCASTER F.W. (1978). *Toward paperless information systems*. Londres: Academic press

[16] Il s'agit de *Bryn Mawr Classical Review*, *Arefile*, *Fineart forum*, *OfflinePublic-access computer systems review*, *Postmodern culture*, *Psycoloquy*, *Textual Studies in Canada*, *SHAKSPER*, *Electronic journal*, *Quanta*, *Dargonzine*